ID: 081-200052660-20230209-2023_7-DE



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial des HAUTES TERRES D'OC

Comité syndical du 9 février 2023

Nombre de membres :	L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué,
 En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 17 	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Lacaune.
	Etaient présents :
Date de convocation :	- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Françoise PONS et Alain RICARD
2 février 2023	-Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL et Daniel VIDAL
	Absents excusés : Brigitte PAILHE-FERNANDEZ
	Anne-Lise SAUTEREL a été désignée secrétaire.

Délibération N° 2023-7 – Délégués à l'Assemblée des Territoires et au Parlement de la Montagne

Monsieur le Président indique qu'il convient de désigner deux représentants à l'Assemblée des Territoires, dont un sera également le représentant au Parlement de la Montagne.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- > Christine BERNOT, Membre de l'Assemblée des Territoires
- > Francis CROS, Membre de l'Assemblée des Territoires et du Parlement de la Montagne

Pour représenter le territoire du Contrat Territorial d'Occitanie (CTO) des Hautes Terres d'Oc (CCMLMHL, CCSVP et CCTMN).

Pour extrait certifié conforme, Fait à Brassac, le 9 février 2023.

> Le président, Jean-Marie FABRE.